

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE WITTERNHEIM
DU 30 MARS 2021**

Conseillers**Élus :**

15

Conseillers**Présents :**

13

**Absent excusé avec
procuration :**

1

Absent Excusé : 1

Le Conseil Municipal de la commune de WITTERNHEIM, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour et adressée avant la présente séance, s'est réuni en séance ordinaire publique, le trente mars deux mil vingt et un, à vingt heures, dans la Maison du Temps Libre sous la présidence de Monsieur Philippe BRAUN, Maire.

Le quorum est atteint et la séance est ouverte à 20 heures 00.

Membres présents :

BRAUN Philippe

EDEL Annie

GROSHENS Stephan

HABERER Patrick

HALTER Clément

HAUG Cédric

KRETZ Claude

KRETZ Olivier

KRETZ Jérôme

KRETZ Paul

LOOS Serge

MEYER Marie Pia

STURM Roland

Membre absent excusé avec procuration : SCHIEBER Denis à KRETZ Paul

Membre absent excusé : BOURGEOIS Patricia

Monsieur le Maire Propose l'ajout du point suivant à l'ordre du jour :

6. Convention entre l'AFR et la Commune**ORDRE DU JOUR :**

1. Désignation d'un secrétaire de séance et adoption du PV du 22 février 2021
2. Travaux de raccordement de la fibre optique
3. Règlement intérieur de la Maison du Temps Libre
4. Cotisation UDSP (Union Départementale des Sapeurs-Pompiers)
5. Droit de préemption urbain
6. Divers

1. Désignation d'un secrétaire de séance et approbation du PV 22 février 2021

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales ainsi que de l'article L.2541-6 pour les conseils municipaux des communes d'Alsace-Moselle, le conseil municipal, désigne, à l'unanimité, Madame Solène SCHMITT, en tant que secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 22 février 2021 a été adopté par le conseil municipal

**Voté à 13 voix pour
1 abstention (KRETZ Olivier)**

2. Travaux de raccordement de la fibre optique

Monsieur Stephan GROSHENS rappelle que la commission voirie s'est rendue, sur site avec un technicien Orange, afin d'acter les différents travaux à entreprendre pour le raccordement de la fibre ; notamment chemin du Judenweg, rue de Bindernheim, rue des champs et rue de Hilsenheim (Hall sportif).

Nous avons demandé des devis à 5 entreprises, seulement 4 d'entre elles nous ont répondu favorablement.

	COLAS	Thierry MULLER	SPEYSER	VOGEL	HUFFLING
	TTC	TTC	TTC	TTC	TTC
Che. du Judenweg	24 161,10 €	22 450,20 €	34 114,80 €	30 694,80 €	
Rue des Champs	9 432,30 €	9 319,80 €	17 832,00 €	18 372,00 €	
Rue de Bindernheim	10 163,64 €	9 754,80 €	16 164,00 €	12 564,00 €	
TOTAL	43 757,04 €	41 524,80 €	68 110,80 €	61 630,80 €	
Hall des sports		8 073,60 €	13 826,40 €	15 988,80 €	
TOTAL	0,00 €	8 073,60 €	13 826,40 €	15 988,80 €	

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

S'ENGAGE à entreprendre les travaux de raccordement fibre.

VALIDE la proposition financière de l'entreprise Thierry MULLER d'un montant total de 49 598,40 € TTC.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents techniques ou administratifs s'y afférents.

Voté à 14 voix pour

- Boulodrome

Comme évoqué lors du précédent conseil municipal, nous avons demandé un devis à l'entreprise Thierry MULLER pour l'aménagement périphérique du terrain de pétanque afin notamment d'interdire l'accès aux deux-roues. Le devis s'élève à 4 762,80 € TTC.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

S'ENGAGE à entreprendre les travaux.

VALIDE la proposition financière de l'entreprise Thierry MULLER pour un montant de 4 762,80 € TTC

Voté à 14 voix pour

3. Règlement Intérieur de la Maison du Temps Libre

Madame Solène SCHMITT vous a transmis le projet de règlement intérieur pour la Maison du Temps Libre. Il comprend notamment des règles plus strictes sur l'utilisation de la salle et les consignes de nettoyage. Le règlement fait également apparaître l'interdiction pour les locataires d'utiliser des systèmes de mise à feu et de lanternes volantes.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

APPROUVE le règlement intérieur joint en annexe.

DECIDE d'augmenter les tarifs de la MTL à 200€ pour les habitants de Witternheim et 300€ pour les personnes extérieures (les contrats déjà signés conserveront les anciens tarifs)

Voté à 14 voix pour

4. Cotisation UDSP

Trois demandes supplémentaires ont été déposées en Mairie pour solliciter la contribution financière pour les frais d'adhésion à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers. Tous les pompiers ont été informé qu'ils pouvaient adhérer à cette cotisation pour la garantie décès.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

ACCEDE à la requête

VALIDE la demande de contribution pour un montant de 60,90 €.

Voté à 14 voix pour

Monsieur Olivier KRETZ, Président de l'Amicale des Sapeurs-pompiers, rappelle que l'amicale est composée des pompiers retraités ou actifs qui souhaitent adhérer et de leurs conjoints. Des aident également lors des manifestations.

Pour adhérer à l'amicale, il faut en faire la demande au président. Celle-ci sera présentée au vote lors d'une réunion de l'assemblée générale de l'amicale.

5. Droit de préemption urbain

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil municipal de la déclaration d'intention d'aliéner souscrite par Maître RICOU, Notaire à BENFELD, concernant l'immeuble cadastré section C parcelle 703 sis 13 rue de Rossfeld et soumis au Droit de Préemption Urbain.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

RENONCE au droit de préemption urbain pour le bien ci-dessus.

Voté à 14 voix pour

6. Convention entre l'AFR et la Commune Travaux

L'association foncière de remembrement a transmis en 2019 une facture à la Commune de Witternheim pour le paiement de la redevance. Il est rappelé que suite à un échange de bon procédé entre l'AFR et la Commune, la redevance n'a plus été demandée depuis 2009.

Cette cotisation d'un montant de 1 970,87 € fait, en outre, apparaître différentes parcelles non incluses dans le périmètre de l'AFR (forêt). Suite à un échange de courrier une nouvelle facture a été établie en 2020 pour un montant de 1 544,01€ (+ reliquat de 2019).

Après un rendez-vous avec Monsieur Arnaud GAUTSCH, nouveau Président de l'AFR, nous avons décidé de mettre en place une convention entre la Commune et l'AFR. La Commune mettra à disposition le personnel et le matériel communal via un forfait. La redevance sera facturée à la Commune à compter de 2021.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE de signer une convention avec l'Association Foncière de Remembrement

METTRE à disposition son personnel communal

Voté à 14 voix pour

7. Divers

- **Commission de contrôle des listes électorales**

L'arrêté préfectoral du 1er mars 2021 a nommé Madame Patricia BOURGEOIS en tant que membre du conseil municipal pour siéger à la commission de contrôle des listes électorales. Monsieur Jacques HELFTER est nommé en tant que délégué de l'administration et Monsieur Daniel GRAYER en tant que délégué du Tribunal Judiciaire de Strasbourg.

- **Plan Climat Air Energie**

Dans le cadre de l'élaboration d'un plan climat air énergie par le CCCE, un évènement de lancement à destination du grand public sera organisé les 20 et 21 avril 2021. Des affiches seront mises en place afin de promouvoir l'évènement.

- **Programme d'entretien routes départementales**

La Collectivité Européenne d'Alsace effectuera des travaux de pose d'enduit superficiel sur la RD 82 section Bindernheim/Witternheim.

- **Elections départementales et régionales**

Compte tenu des risques liés à l'épidémie de Covid-19, les élections initialement prévues en mars sont reportées en juin, soit les 13 et 20 juin 2021.

- **Travaux Fabien 1er trimestre 2021**

Monsieur Claude KRETZ informe les membres présents que Fabien a effectué divers travaux en régis notamment la cuisine du logement du rez-de-chaussée du Presbytère et la peinture du logement du premier étage.

- **Décoration de pâques**

Monsieur le MAIRE remercie les membres du conseil ainsi que les bénévoles pour la mise en place des décorations de pâques.

Fin de séance à 22 heures 00.

BRAUN Philippe	GROSHENS Stephan	KRETZ Claude
BOURGEOIS Patricia EXCUSEE	EDEL Annie	HABERER Patrick
HALTER Clément	HAUG Cédric	KRETZ Paul
KRETZ Jérôme	KRETZ Olivier	LOOS Serge
MEYER Marie Pia	SCHIEBER Denis PROCURATION	STURM Roland